

CONDITIONS D'ADMISSION

La sélection pour les études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie se fait en fonction de la note « Accès santé » de l'étudiant et des places disponibles dans les différentes filières.

La note Accès santé est calculée de la sorte : 2/3 mineure santé + 1/3 majeure disciplinaire.

Conditions d'éligibilité :

- Note en mineure santé supérieure ou égale à 10/20
 - Validation de chaque UE de la mineure santé avec une note supérieure ou égale à 7/20
- L'admission en médecine, odontologie, pharmacologie ou maïeutique peut se faire directement après les épreuves écrites ou après des épreuves orales complémentaires.

informations
inscriptions

Bureau Accès Santé : sec-paces.smbh@univ-paris13.fr
01 48 38 84 56 / 76 58

POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Vie étudiante, frais d'inscription, ... : www.sorbonne-paris-nord.fr

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation : **Belén Hernandez, Yoann Lalatonne**
Responsable du 1^{er} cycle de Médecine : **Sophie Ng Wing Tin**

Bureau Accès Santé : sec-paces.smbh@univ-paris13.fr / 01 48 38 84 56 / 76 58

Orientation - Insertion professionnelle :

VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant)
Campus de Villetaneuse (Entrée ouest, sous les amphis 5, 6, 7) : 01 49 40 40 11
Campus de Bobigny (Bât. de l'Illustration, RDC, salle 18) : 01 48 38 88 38
www.univ-paris13.fr/orientation

Formation continue (FC) – Alternance (A) – Validation des acquis (VA) : CeDIP
(Centre du Développement et de l'Ingénierie de la Professionnalisation)

www.univ-paris13.fr/clarifier-son-projet-etre-accompagne
Bureau A103 RdC Bâtiment Lettres et Communication – Campus de Villetaneuse
01 49 40 37 64 - acc-cfc@univ-paris13.fr (FC - A) / 01 49 40 37 04 - svap-cfc@univ-paris13.fr (VA)

U.F.R. Santé Médecine Biologie Humaine - Léonard de Vinci

VENIR À SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE BOBIGNY

1, rue de Chablis - 93017 Bobigny Cedex

Voiture, à partir de Paris : Porte de la Villette > Route du Bourget (N2) jusqu'au fort d'Aubervilliers
Puis D27 (à droite) direction « Faculté de médecine ».

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9148297 - Longitude : 2.4177062999999634

Transports en commun :

Depuis Paris

- Métro Ligne 5 jusqu'au terminus Bobigny-Pablo Picasso puis Tramway 1 direction St-Denis jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.
- Métro Ligne 7 direction La Courneuve-8 mai 1945 jusqu'à l'arrêt Fort d'Aubervilliers puis Bus 134 ou Bus 234, arrêt Les Courtilières.
- Métro Ligne 7 jusqu'au terminus La Courneuve-8 mai 1945 puis Tramway 1 direction Bobigny-Pablo Picasso jusqu'à l'arrêt Hôpital Avicenne.

LICENCE ACCÈS SANTÉ (LAS)

FORMATION
INITIALE ET
CONTINUE

Étudier
à
USPN



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie.
- Acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en licence (L2 disciplinaire).

POURSUITE D'ÉTUDES / INSERTION PROFESSIONNELLE (MÉTIERS VISÉS)

- **Poursuite en 2^e année de licence disciplinaire** si validation de l'année et acquisition de 60 ECTS.
- **Études de médecine, odontologie, pharmacologie, maïeutique et kinésithérapie** en fonction des résultats de l'étudiant, des places disponibles dans les différentes filières et de la LAS choisie. Toutes les LAS ne donnent pas accès à toutes les filières. Ci-dessous les différentes LAS et les formations auxquelles elles donnent accès :

Médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie

Sciences pour la santé (USPN)
Sciences de la vie (USPN)
Sciences de la vie (Cergy-Pontoise)
Physique-chimie (USPN)
Physique-chimie (Cergy-Pontoise)

Médecine, maïeutique, odontologie, kinésithérapie STAPS (USPN)

Médecine, maïeutique, odontologie Droit (USPN)

Médecine, maïeutique Sciences sanitaires et sociales (USPN) Economie-gestion (USPN) Sciences du langage (Université Paris 8) Lettres (Université Paris 8) Economie-gestion (Université Paris 8)

ORGANISATION DE LA FORMATION

L'année de LAS comprend une majeure disciplinaire (par exemple : droit, lettres, STAPS ...) et une mineure santé. Dans notre université, la majeure disciplinaire représente 2/3 des enseignements (40 ECTS) et la mineure santé représente 1/3 des enseignements (20 ECTS).



Programme

Programme de la mineure santé

PHASE SOCLE SEMESTRE 1

UE 1 : Biologie 4 ECTS

- Biochimie et Biologie Moléculaire
- Biologie cellulaire

UE 2 : Sciences humaines et sociales 2 ECTS

- Droit
- Economie
- Ethique
- Histoire des sciences et de la médecine
- Psychologie
- Sociologie et anthropologie

UE 3 : Métiers de la santé 2 ECTS

- Anatomie

UE 4 : Sciences de la matière et Biostatistiques 2 ECTS

- Chimie

PHASE SOCLE SEMESTRE 2

UE 1 : Biologie 4 ECTS

- Histologie, embryologie et génétique

UE 3 : Métiers de la santé 2 ECTS

- Nutrition
- Pharmacologie

UE 4 : Sciences de la matière et Biostatistiques 4 ECTS

- Biophysique
- Utilisation des statistiques en santé

MODULE D'OUVERTURE

Anglais

Préparation aux épreuves orales